

# JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

MORON

## **Rapport au ministre du Commerce, de l'Industrie, des Postes et des Télégraphes sur le mouvement de la population de la France en 1897**

*Journal de la société statistique de Paris*, tome 40 (1899), p. 25-30

[http://www.numdam.org/item?id=JSFS\\_1899\\_\\_40\\_\\_25\\_0](http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1899__40__25_0)

© Société de statistique de Paris, 1899, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme  
Numérisation de documents anciens mathématiques  
<http://www.numdam.org/>

---

IV.

RAPPORT AU MINISTRE DU COMMERCE, DE L'INDUSTRIE, DES POSTES ET  
DES TÉLÉGRAPHES SUR LE MOUVEMENT DE LA POPULATION DE LA FRANCE  
EN 1897 (1).

*Paris, le 28 novembre 1898.*

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous adresser, conformément à l'usage, le rapport annuel sur le mouvement de la population en France : ce rapport vise l'année 1897.

Dans le rapport que je remettais l'an dernier à un de vos prédécesseurs, je faisais

---

(1) *Journal officiel* du 5 décembre 1898.

remarquer que les résultats de 1896 étaient de beaucoup plus favorables que ceux de 1895. En effet, cette dernière année s'était terminée par un excédent de 17 813 décès sur les naissances. Au contraire, l'année 1896 avait donné un excédent de 93 700 naissances sur les décès, ce qui constituait, au bénéfice de 1896, une amélioration de 111 513 unités sur l'année précédente. Cette amélioration de 1896 provenait d'une augmentation de 13 413 naissances et d'une diminution de 88 100 décès. La situation, sans être brillante, était néanmoins relativement satisfaisante et permettait d'envisager l'avenir sous des couleurs moins sombres que par le passé. Les résultats de 1897, tout en étant en apparence meilleurs que ceux de 1896, laissent cependant à désirer à d'autres égards et ne correspondent pas complètement à ce qu'on aurait pu espérer. Nous nous trouvons en présence d'un excédent de naissances sur les décès se montant à 108 088 unités. Évidemment nous n'avons qu'à nous féliciter de ce résultat, mais nous aurons à formuler quelques observations, qui justifient la réserve que j'ai gardée l'an dernier après l'exposé des chiffres de 1896.

Je disais, en effet, à ce sujet que, quelque satisfaisants que fussent les résultats de l'année étudiée, avant de se prononcer sur l'avenir de notre pays, il convenait d'attendre les résultats que fourniraient les années suivantes.

Je vais donc entrer dans le détail des diverses parties du mouvement de la population et présenter les remarques que chacune d'elles m'a suggérées.

### *Naissances et décès.*

Nous avons bien un excédent de 108 088 naissances sur les décès; mais il faut se rendre compte de la source d'où provient cet excédent. Or il ne provient pas d'un plus grand nombre de naissances; il n'est que la conséquence d'un moins grand nombre de décès. En effet, en 1896, les décès avaient été de 771 886; en 1897, ils n'ont été que de 751 019, soit une amélioration de 20 867 sur l'année précédente. Par contre, en 1897, nous n'avons enregistré que 859 107 naissances, contre 865 586 en 1896, soit une diminution de 6 479 pour l'année dernière.

Avant d'entrer plus avant dans le détail de la comparaison des deux années, je vais donner les chiffres de 1897, en ce qui concerne les naissances et les décès.

Le nombre total des naissances, 859 107, se décompose de la manière suivante : naissances légitimes, 783 118 et 75 989 naissances naturelles, soit environ un dixième des naissances légitimes, ce qui représente la proportion observée dans les années précédentes. Au point de vue du sexe, les naissances masculines sont au nombre de 438 283, dont 399 740 légitimes et 38 543 naturelles; les naissances féminines accusent un total de 420 824, se partageant en 383 378 légitimes et 37 446 naturelles. La différence d'environ 18 000 unités, existant entre les naissances masculines et les naissances féminines et représentant environ 4 p. 100 en plus de naissances masculines, est celle qui est normalement constatée. Les mort-nés, qui ne figurent au total ni des naissances ni des décès, ont donné 42 249 unités; les enfants du sexe masculin l'emportent ici dans une très forte proportion, près de 30 p. 100, sur ceux du sexe féminin; ils donnent 24 124 unités contre 18 125.

Relativement au chiffre de la population, 38 269 091, d'après le recensement de 1896, le nombre des naissances, en 1897, a été de 22,4 pour 1 000 habitants. Cette proportion est inférieure de 0,3 à celle de 1896, mais supérieure de 1 unité à celle de 1895.

La proportion est contraire pour les décès, où l'amélioration ne cesse d'aller en progressant : en 1895, la proportion avait été de 22,4 pour 1 000 habitants; en 1896, elle était descendu à 20,2; enfin, pour 1897, elle n'est plus que de 19,6, soit une amélioration de 0,6 sur 1896 et de 2,8 sur 1895. Les décès ont compris 390 301 individus du sexe masculin et 360 718 du sexe féminin. Les décès masculins l'ont donc emporté de près de 30 000 sur les décès féminins.

Si nous passons à l'examen des départements et à la comparaison des chiffres de 1896 et de ceux de 1897, nous trouverons que, pour les naissances, les départements qui ont eu une natalité plus forte en 1897 sont les suivants, en s'en tenant à ceux qui accusent un chiffre d'une certaine importance : Aveyron (262), Doubs (224), Pas-de-Calais (748), Saône-et-Loire (496), Haute-Savoie (193), Seine (422), Seine-et-Oise (167), Vendée (141) et Vienne (154).

Au contraire, parmi ceux dans lesquels la natalité a été sensiblement inférieure, on peut citer : Ardèche (221), Aube (157), Bouches-du-Rhône (572), Charente-Inférieure (176), Cher (156), Côtes-du-Nord (959), Dordogne (317), Finistère (835), Gard (680),

Ille-et-Vilaine (582), Isère (288), Landes (255), Loire-Inférieure (520), Manche (412), Morbihan (397), Nord (343), Pyrénées-Orientales (350) et Yonne (202).

En somme, sur 87 départements, 32 accusent une augmentation de 4 018 naissances, tandis que les 55 autres accusent une diminution de 10 497.

Ainsi que cela a été indiqué plus haut, l'année 1897 a été très favorable au point de vue des décès, puisqu'elle n'en accuse que 751 019 contre 771 886 en 1896, et 851 986 en 1895. C'est donc, relativement à 1896, une diminution de 20 867 ou de 2,6 p. 100, et de près de 100 000 sur 1895, c'est-à-dire près de 11 p. 100.

Il n'y a d'accroissement du chiffre des décès, relativement à 1896, que dans dix-sept départements, dont les plus éprouvés ont été : Alpes-Maritimes (387), Hérault (210), Marne (235), Meurthe-et-Moselle (208), Nord (224), Belfort (213). La diminution s'est étendue sur soixante-dix départements et dans quelques-uns d'une manière très sensible. Ce sont principalement : Allier (703), Bouches-du-Rhône (711), Côtes-du-Nord (638), Dordogne (580), Finistère (593), Ille-et-Vilaine (678), Loire-Inférieure (530), Manche (956), Morbihan (1 123), Pas-de-Calais (883), Puy-de-Dôme (893), Basses-Pyrénées (506), Saône-et-Loire (1 235), pour s'en tenir aux départements où la diminution dépasse 500 unités. De sorte que les accroissements de décès ont donné, dans les dix-sept départements visés, 2 274 unités, et les diminutions constatées dans les soixante-dix autres départements ont fourni 23 141, soit, en résultat final, le chiffre indiqué de 20 867.

Il est difficile d'établir une corrélation entre la natalité et la mortalité : certains départements ont vu, en effet, s'accroître leur natalité pendant que la mortalité y décroissait, comme, par exemple, le département de Saône-et-Loire. Dans d'autres, la natalité et la mortalité grandissaient en même temps, comme dans Meurthe-et-Moselle; dans d'autres, enfin, comme le Morbihan, les naissances et les décès diminuaient à la fois. On ne saurait donc établir de bases sérieuses à des conclusions démographiques.

En ce qui concerne le département de la Seine, nous trouvons, comparativement à 1896, 422 naissances en plus et 56 décès en moins, soit un gain de 478 unités, soit 0,14 p. 100.

#### *Mariages. — Divorces.*

Le nombre des mariages, en 1897, a été quelque peu supérieur à celui de 1896, soit 231 462 contre 290 171, ce qui donne une plus-value de 1 291 unités ou de 0,45 p. 100. En 1895, ce nombre n'avait été que de 282 218. Bien que cette augmentation soit peu considérable en elle-même, elle marque cependant la continuation du mouvement que je signalais déjà l'an dernier, à savoir que le nombre des mariages va en croissant. Le chiffre de cette année est supérieur de 1 143 à celui de 1892, qui était le plus élevé de la période décennale, et même depuis l'année 1876. Les départements dans lesquels les mariages ont été plus fréquents en 1897 qu'en 1896 sont au nombre de 43, dont les plus importants sont : Seine (972), Nord (339), Vienne (180), Haute-Vienne (172), Haute-Saône (165), Pas-de-Calais (158), Meurthe-et-Moselle (152).

Par contre, les mariages ont donné une moins-value de 3 079 unités dans 39 départements, dont voici les principaux : Morbihan (459), Bouches-du-Rhône (345), Côtes-du-Nord (290), Loire-Inférieure (199), Finistère (157), Drôme (134).

Quant aux divorces, ils suivent, eux aussi, leur marche ascendante; nous en trouvons 7 460 en 1897, contre 7 051 en 1896, soit une augmentation de 409, ou de 5,8 p. 100. Nous avons déjà fait remarquer que les divorces n'avaient que peu d'influence sur le développement de la population, puisque beaucoup d'entre eux sont suivis de nouveaux mariages, qui rentrent alors dans la loi commune. Comparativement à 1896, ce n'est pas, ainsi qu'on pourrait être tenté de le croire, le département de la Seine qui a le plus contribué à l'augmentation du nombre des divorces : ce département ne figure que pour une augmentation de 17, tandis que la Seine-Inférieure en accuse 79, le Pas-de-Calais 47, Seine-et-Oise 33, Saône-et-Loire 26, la Manche et l'Orne chacun 25. Pour les diminutions, c'est la Marne qui tient la tête avec 30 unités; vient ensuite le Gers avec 21, l'Eure avec 18, l'Aisne avec 15. En somme, les divorces ont diminué de 207 unités dans 30 départements, tandis qu'ils augmentaient de 616 dans 57.

#### *Conclusion.*

Comme conclusion aux remarques qui précèdent, je ne puis, Monsieur le Ministre, que répéter ce que je disais l'an dernier, à savoir qu'il convient d'attendre de plus amples résultats avant de se prononcer sur la grave question de la population en France.





En 1896, après une année défavorable au point de vue démographique, nous avons eu la double satisfaction de voir à la fois s'accroître le nombre des naissances et diminuer celui des décès. En 1897, le résultat est moins heureux : les décès ont bien continué à décroître dans une proportion plus forte que précédemment, mais l'amélioration dans le nombre des naissances s'est arrêtée. Cependant les chiffres de 1897 sont encore très sensiblement supérieurs à ceux de 1895 et 1894.

Dans ces conditions, j'estime qu'il convient de suspendre tout jugement et d'attendre de nouvelles constatations.

J'ai l'honneur de vous proposer, selon l'usage, l'insertion au *Journal officiel* de ce rapport et du tableau récapitulatif statistique qui l'accompagne.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de mon respectueux dévouement.

*Le Directeur de l'Office du travail,*

Vu et approuvé : MORON.

*Le Ministre du commerce, de l'industrie, des postes  
et des télégraphes,*

Paul DELOMBRE.

---